



L'ESPACE FORMATIONS



L'ÉPOC 2024



Se former avec L'ÉPOC

Siège social : 18 rue Georges Thill – 75019 Paris



Association Loi 1901

Siret : 48168335700026 - APE 8899B



Organisme de formation enregistré sous le n° 1175455975 et Certifié Qualiopi





ÉDITO

Le dispositif de L'ÉPOC, par ses espaces d'accueil et de suivi thérapeutique, **s'adresse aux plus précaires en souffrance psychique** qui n'iraient pas forcément voir un psychologue dans une structure classique. Nous promovons et facilitons l'accès rapide à un accueil et **un suivi thérapeutique facile pour toute personne vulnérable** indépendamment de raisons financières, culturelles ou sociales. L'accueil et le suivi sont assurés par des praticiens orientés par la psychanalyse (psychologues cliniciens, psychiatres) en prise avec le malaise de la Cité et les conflits dans le Monde.

Mais L'ÉPOC a toujours mobilisé et intéressé les **professionnels de champs divers** qui s'occupent dans la Cité de ces mêmes personnes (social, insertion, médico-social, justice, hébergement, etc.). De fait, chaque année des centaines de partenaires nous adressent des personnes et comme l'un d'eux l'avait dit « c'est simple » de travailler avec L'ÉPOC. Vecteur d'innovation sociale par cette réponse à la souffrance et à l'urgence subjective en temps réel, nous favorisons le décroisement des dispositifs et des interventions au bénéfice des personnes reçues sans cliver le social et le thérapeutique.

L'ESPACE FORMATIONS : L'ÉPOC est un organisme de formation. C'est un pôle de sensibilisation, de formation et de soutien des professionnels du champ social, médico-social et sanitaire (travailleurs sociaux, assistantes sociales, chargés d'insertion, éducateurs, psychologues, infirmiers, médecins et personnels soignants, juristes, personnels encadrants, directeurs, bénévoles associatifs, etc.) et d'autres intervenants de la Cité. A cet effet, nos programmes sont établis en référence aux besoins **des professionnels de terrain qui interviennent auprès de publics en vulnérabilité psychique et/ou sociale**. Des propositions sur mesure peuvent être développées sur demande des institutions.

Notre service formations permet au professionnel d'étoffer sa formation à l'accueil, l'accompagnement et à l'orientation des personnes vulnérables. Il s'agit de soutenir les différents professionnels et intervenants de la Cité qui sont souvent démunis face à des problématiques qui mettent à mal leur travail quotidien et quand ils ont besoin d'outils pour leur pratique auprès de publics vulnérables. **Nos champs d'expertise sont la santé mentale, la psychopathologie associée à la vulnérabilité psychique et la précarité sociale. Nos formations se déclinent sur le thème de la psychopathologie et de la précarité sociale.**

Nos formations visent à acquérir un perfectionnement des connaissances, à favoriser la construction d'outils théoriques et pratiques pouvant servir aux professionnels dans leur quotidien pour repérer, comprendre, orienter et aider les personnes en précarité psychique et sociale. Cela permet de proposer une prise en charge adaptée à ce public en vulnérabilité, d'ouvrir un questionnement, voire de modifier, chez certains professionnels, l'approche de la souffrance psychique afin de pouvoir parfois « décaler » leur réponse et se positionner autrement face à certaines situations.

A notre époque : les professionnels, qu'ils soient acteurs sociaux, de l'insertion, du sanitaire, et des divers secteurs qui prennent en charge des personnes en grande vulnérabilité, sont souvent démunis quand « les outils classiques » ne suffisent plus pour soutenir un parcours d'insertion ou de vie. Nous leur proposons des modalités de formation « sur mesure ».

❖ Publics concernés

Les formations s'adressent aux professionnels ayant des fonctions d'accueil et d'accompagnement des personnes en grande vulnérabilité psychique et sociale. Ce sont les professionnels du champ social, éducatif, médico-social, sanitaire et de l'insertion concernés par l'interface entre souffrance psychique et insertion sociale et/ou professionnelle :

Assistants sociaux, travailleurs sociaux, assistants socio-éducatifs, chargés d'insertion, éducateurs, psychologues, infirmiers, médecins et personnels soignants, juristes, personnels encadrants, directeurs, bénévoles associatifs, etc.

❖ Prérequis

Notre organisme de formation est destiné aux professionnels. Ils ont suivi une formation initiale en travail social, de psychologie, médecine, soins infirmiers, ou toute autre formation donnant lieu à une pratique sociale, médico-sociale et/ou doivent **avoir une pratique effective auprès de publics en vulnérabilité psychique ou sociale**.

Les professionnels s'adressent à notre service formation lorsqu'ils sont démunis face à des problématiques qui mettent à mal leur travail quotidien et quand ils ont besoin d'outils, d'un autre savoir-faire, d'acquérir des compétences nouvelles, pour leur pratique auprès de publics vulnérables.

Nous rencontrons en amont les équipes qui nous demandent des formations sur mesure pour connaître leur demande précise, répondre aux problématiques rencontrées, connaître le type de formation des professionnels de l'équipe (travailleurs sociaux, CESF, etc.) et leur pratique quotidienne.

❖ Formations en inter/en intra

Les formations peuvent se dérouler dans notre espace formation ou sur site.

L'ÉPOC - Espace formation : 19 rue de Nantes – 75019 Paris

Métro : Crimée

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Contact : Chloé PONS

Directrice générale Adjointe
Coordinatrice du Pôle Formation

☎ 06 76 40 44 40

Courriel : contact@lepoc.org

Courrier à adresser : L'ÉPOC – service formation – siège social : 18, rue Georges Thill, 75019 Paris

❖ Organigramme

Directrice de l'association : Sylvie Ullmann
Secrétaire : Betty Bounakhla
Gestion du service formations : Sylvie Ullmann
Coordination : Chloé Pons
Responsables programmes : Françoise Mornington

Nos formateurs

Les professionnels de L'ÉPOC, psychologues cliniciens, ont l'expérience de l'accueil de personnes en souffrance psychique et sociale.

Praticiens formés au repérage des catégories cliniques psychiatriques classiques comme aux formes contemporaines de précarité et de désinsertion subjective, ils sont à même de transmettre un savoir-faire singulier fondé sur leurs expériences cliniques dans un cadre éthique du un par un.

Martine Bottin-Daneluzzi

Psychologue clinicienne, DESS de psychologie clinique et pathologique.

Spécialisée dans l'abord de la petite enfance et des thématiques liées à la parentalité.

Formation, supervision et analyse des pratiques.

Ariane Boulanger

Psychologue clinicienne, DESS de psychologie.

Spécialisée dans l'abord de la psychopathologie de l'adulte et de l'enfant et dans l'accompagnement individuel et collectif des enfants en situation de handicap. Expérimentée dans le travail avec les familles, les professionnels du soin et les intervenants du champ du handicap.

Formation et analyse des pratiques.

Coralie Haslé

Psychologue clinicienne, Master 2 de psychopathologie et psychologie clinique.

Expérimentée dans le travail en institution auprès des adultes et des adolescents, des publics précaires et dans le champ des addictions.

Formation, supervision et analyse des pratiques.

Marie Herrmann

Psychologue clinicienne, Master 2 en psychopathologie clinique mention « clinique psychanalytique du lien social ».

Spécialisée dans l'abord de la psychopathologie dans le champ médico-social et psychiatrique ; dans l'abord de l'insertion socio-professionnelle en milieu ordinaire ou spécialisé, de la dépression et des addictions. Travail régulier d'expertises judiciaires.

Formation, supervision et analyse des pratiques.

Jacqueline Janiaux

Psychologue clinicienne, DESS de psychologie clinique et pathologique.

Spécialisée dans l'approche de la vulnérabilité psychique, des troubles psychopathologiques, des troubles addictifs et de leurs répercussions dans le lien familial et social.

Formation, supervision, analyse des pratiques.

Françoise Mornington

Psychologue clinicienne, Master 2 en psychopathologie clinique, Doctorat de psychanalyse et Doctorat en sciences du langage.

Spécialisée dans l'abord des risques psychosociaux.

Formation, supervision et analyse des pratiques.

Christine Tauzin

Psychologue clinicienne, DESS de psychologie clinique et pathologique.

Spécialisée dans l'abord de la vulnérabilité psychique et la question du lien social ; dans l'abord des problématiques entre souffrance psychique et habitat.

Formation, supervision et analyse des pratiques.

Evangelia Tsoni

Psychologue clinicienne, Master 2 de psychopathologie et psychologie clinique, Doctorat de psychanalyse.

Spécialisée dans l'abord de la psychopathologie de l'adulte et dans l'accompagnement des personnes en errance, en grande vulnérabilité psychique et sociale.

Formation, supervision et analyse des pratiques.

SOMMAIRE

Programme de formations.....	7
Repères psychopathologiques dans les pratiques sociales : souffrances psychiques et précarité.....	7
Les « troubles addictifs » : repérer pour mieux accompagner.....	9
Cannabis, THC, CBD : usage, effets et risques. S'y repérer pour prendre en charge le patient consommateur.....	12
Le transfert : un outil dans la relation d'aide auprès des personnes sans-abris.....	14
Santé psychique au travail : prévention primaire des risques psychosociaux.....	17
Prévention des risques psycho-sociaux : accompagner et orienter les personnes en grande vulnérabilité psychique et sociale.....	20
Se loger – Habiter : optimiser la relation d'aide et l'accompagnement des personnes en grande vulnérabilité psychique et sociale en visite à domicile.....	22
Sensibilisation aux syndromes de Diogène.....	25
Sexualité et handicap.....	27
Encadrer des professionnels accompagnant un public en grande souffrance psychique et/ou sociale.....	30
Approfondir ses connaissances en psychopathologie et accueillir les manifestations symptomatiques de l'enfant et de l'adolescent pris en charge en Externat médico-pédagogique.....	33
La place de la famille dans le projet personnalisé ou le projet de soin.....	36
Délai d'accès.....	38
Proposition sur mesure.....	38
Informations pratiques.....	38
Modalités d'évaluation de la formation.....	40
Bulletin d'inscription.....	41
Accompagnement.....	42
Conditions générales de vente.....	43
Nos Références.....	45
Nos chiffres clefs 2022.....	46
Témoignages.....	46

Programme de formations



L'ÉPOC FORMATION

Repères psychopathologiques dans les pratiques sociales : souffrances psychiques et précarité

Publics concernés : La formation s'adresse à tous les professionnels du champ social, sanitaire, et médico-social concernés par l'interface entre insertion sociale et professionnelle et santé psychique. Elle peut concerner des travailleurs sociaux et des professionnels de santé : éducateurs, chargés d'insertion, assistants de services sociaux, responsables de structure, infirmiers, etc.

Prérequis : Avoir une pratique effective auprès de publics en vulnérabilité psychique ou sociale.

Dates 2024 et durée : 2 journées de 7h soit 14h de formation.

- Mardi 28 mai et vendredi 31 mai 2024 de 9h30 à 13h / 14h à 17h30 ;
- Ou mardi 22 octobre et vendredi 25 octobre 2024 de 9h30 à 13h / 14h à 17h30.

Capacité : 10 participants.

Coût : Frais pris en charge par mon employeur - Tarif applicable : 635 euros net.
Frais pris en charge par moi-même - Tarif applicable : 380 euros net.

Sur-mesure : La formation peut être adaptée à la demande d'une structure pour une équipe spécifique. Un tarif est étudié et proposé ainsi que des dates selon demande.

Argument :

Les professionnels exerçant dans des établissements sociaux et médico-sociaux sont de plus en plus confrontés à des sujets en souffrance psychique au-delà de la précarité sociale dont ils peuvent témoigner. Si les recommandations actuelles préconisent une prise en compte de la santé physique et psychique des personnes accueillies ou prises en charge, les professionnels témoignent également de la difficulté à engager un travail de réinsertion sociale lorsque la personne est en détresse psychique. Les professionnels du travail social sont ainsi au cœur de l'articulation du lien social via le média travail et la singularité de la personne accueillie.

Les trajectoires de vie des personnes prises en charge sont souvent douloureuses, chaotiques et marquées par des liens discontinus. La souffrance psychique vient ainsi répondre aux événements de la vie tout en témoignant souvent d'une fragilité psychique initiale. Régulièrement, les travailleurs sociaux font l'épreuve de projets qui n'aboutissent pas, de situations d'échec qui se répètent. Cet impossible n'est plus alors à aborder uniquement du côté du « projet social et d'autonomisation de la personne ». Il s'agit d'éclairer ce « projet » à la lumière du fonctionnement psychique de la personne accueillie.

L'enjeu d'un repérage psychopathologique dans l'accompagnement des personnes en précarité sociale et psychique est crucial afin d'ajuster nos interventions. Il permet de construire un accompagnement sur-mesure, en mettant en lumière les impasses comme autant de repères dans la lecture de la situation.

La souffrance psychique en lien avec la précarité ne se présente pas souvent d'emblée sous les mêmes hospices que dans les structures de soins. La symptomatologie est diffuse et vient se révéler dans les couleurs de la relation à l'autre allant des ruptures répétées jusqu'à l'isolement, les usages de toxiques, les conduites

à risque. Les personnes accueillies marquées par un parcours d'exclusion témoignent souvent de leur vulnérabilité par les mots quand elles le peuvent ou par leurs agirs, parfois marqués par la violence envers eux-mêmes ou autrui. Ces comportements « explosifs » sont souvent plus prégnants chez les jeunes gens pour qui la sortie de l'adolescence et l'entrée dans l'âge adulte est en cours de construction.

Objectifs de la formation :

Partant de l'expérience des participants et de l'intervenant, cette formation aura pour objectif principal la construction d'outils théoriques et pratiques pouvant servir au travail social dans sa pratique quotidienne pour repérer, comprendre, et aider les personnes en souffrance psychique.

Contenu de la formation :

- Les rapports entre précarité sociale et précarité subjective.
- Introduction à la psychopathologie : une approche psychiatrique et psychanalytique.
- La psychose : sous sa forme décompensée et compensée (la psychose ordinaire).
- Quelles modalités d'accompagnement ?

Jour 1 :

- Identification et partage des situations rencontrées par les professionnels.
- Analyse du lien entre précarité sociale et précarité subjective.
- Introduction à la théorie et clinique psychopathologique : la structure psychique.
- Analyse de la fonction du symptôme : le symptôme médical et le symptôme psychique.
- La notion de normalité.
- Approfondissement psychopathologique : stabilisation et déclenchement dans la psychose.

Jour 2 :

- Les fonctions possibles de l'errance sociale, des addictions, et des pratiques à risque.
- Le lien engagé dans la relation d'aide : le leurre de la « bonne distance ».
- Le transfert et son maniement : les processus à l'œuvre.

Méthodologie :

Un repérage psychopathologique permettra d'introduire à une différenciation entre les structures psychiques compensées et décompensées. La psychiatrie classique et l'orientation psychanalytique seront des points d'appui au cours de la formation.

En prenant appui sur les discussions théorico-pratiques menées dans les séances précédentes, les professionnels seront invités à déplier une situation clinique rencontrée soit par son caractère actuel dans la pratique, paradigmatique ou répétitif. Il s'agira de nouer les apports théoriques à une lecture des situations rencontrées à partir de ce que chaque professionnel engage dans la relation d'accompagnement.

- Partage et échange d'expériences.
- Exposition théorique permettant la compréhension des situations rencontrées.
- Travail de mise en lien avec des vignettes cliniques.
- Supports vidéo.
- Discussion des cas rencontrés par les professionnels.

L'évaluation aura lieu à l'issue de la formation afin de faire un premier retour sur la formation et d'envisager les suites à y donner.



L'ÉPOC FORMATION Les « troubles addictifs » : repérer pour mieux accompagner

Publics concernés : La formation s'adresse à tous les professionnels du champ social, sanitaire et médico-social concernés par l'interface entre insertion sociale, familiale, professionnelle et santé mentale. Elle peut concerner des travailleurs sociaux, assistants sociaux, assistants socio-éducatifs, des éducateurs, des chargés d'insertion, des infirmiers, des psychomotriciens, des aides médico-psychologiques, des aidants bénévoles, etc.

Prérequis : Avoir une pratique effective auprès de publics en vulnérabilité psychique ou sociale.

Dates 2024 et durée : 2 journées de 7h soit 14h de formation.

- Mardi 23 avril et jeudi 25 avril 2024 de 9h30 à 13h / 14h à 17h30.

Capacité : 10 participants ou plus sur site extérieur.

Coût : Frais pris en charge par mon employeur - Tarif applicable : 635 euros net.
Frais pris en charge par moi-même - Tarif applicable : 380 euros net.

Sur-mesure : La formation peut être adaptée à la demande d'une structure pour une équipe spécifique. Un tarif est étudié et proposé ainsi que des dates selon demande.

Argument :

Le terme d'addiction fait son apparition dans les années 1980, regroupant les problématiques d'abord liées aux toxicomanies, à l'alcool, au tabac et aux médicaments, mettant en jeu parfois la vie du sujet. L'utilisation de cette notion a ensuite englobé nombre des comportements répétitifs, dépendants. Il s'y est ajouté la boulimie. Puis cette notion s'est ensuite étendue aux comportements addictifs « sans substance » (addiction aux jeux d'argent, aux jeux vidéo, cyberaddiction au sexe, voire au travail, au sport, etc...). Il y aurait les drogues licites et les drogues illicites.

Les professionnels du soin et de l'accompagnement sont aujourd'hui très fréquemment confrontés aux troubles addictifs puisqu'ils touchent tous les milieux socio-culturels et toutes les catégories d'âge (de la pré-puberté à la personne âgée). L'élément commun à toutes les addictions est donc une dépendance à un objet matériel ou à une situation recherchée. De nombreux auteurs comportementalistes se sont attachés à préciser un ensemble de critères afin de délimiter le champ des addictions. Ces classifications permettent un repérage comportemental, mettant en évidence la fonction de plaisir, de soulagement d'un malaise intérieur, associé à une perte de contrôle et à toutes les conséquences cognitives, physiologiques et sociales. Il n'en demeure pas moins que le mode d'organisation du sujet disparaît au profit du comportement. Il y a donc d'importantes différences entre la définition des addictions par les conceptions comportementales et celles des théories psychanalytiques. Dans notre société où nous serions tous addicts face à la pluralité des objets de consommation, il convient de faire une distinction entre usage, excès et dépendance. Pour les professionnels de la prévention, de l'accompagnement et du soin, il est essentiel de repérer les mécanismes psychiques menant de l'usage occasionnel à l'excès et à la dépendance. Nous aborderons cette réalité clinique et sociale grâce à l'approche théorique et pratique de la psychanalyse.

Objectifs de la formation :

- Appréhender les différentes addictions.
- Connaître les paramètres à prendre en compte dans les addictions pour répondre à la demande.
- Reconnaître et analyser la fonction des addictions pour mieux accompagner.
- Sensibiliser aux troubles psychopathologiques.
- Savoir orienter.

Contenu de la formation :

- Histoire des drogues.
- Définitions des addictions et des troubles addictifs.
- Les addictions avec substance, les addictions sans substance.

Cas cliniques proposés par l'intervenant. Repérage et élaboration par le groupe. Exposé des éléments théoriques correspondants.

- Addictions et troubles psychiatriques.

Cas cliniques proposés par l'intervenant. Repérage et élaboration par le groupe. Exposé des éléments théoriques.

- Les obligations de soin et injonctions de soin.
- Les répercussions familiales, sociales, professionnelles de la dépendance : la question de la précarité préexistante ou (et) induite par les troubles.
- Les modes de prise en charge en institution.
- Les groupes de patients.

Matinée 1 :

- Partage des situations problématiques rencontrées par les professionnels.
- Analyse des situations présentées.
- La notion de dépendance de l'objet éclairée par la psychanalyse.

Après-midi 1 :

- La problématique de la séparation en lien avec l'angoisse.
- La rencontre avec le produit à l'adolescence : vignettes cliniques et cas clinique.
- Le travail avec le (ou les) parents.

Matinée 2 :

- Addictions et psychopathologie : l'addiction comme automédication dans la névrose et la psychose.
- Déchiffrement d'une scénette.
- Vignettes cliniques travaillées en sous-groupes.
- Cas cliniques éclairés par le repérage de la symptomatologie et l'approche psychanalytique : addiction au jeu, addiction à la cocaïne, à l'alcool.

Après-midi 2 :

- Compréhension de la notion de jouissance.
- La prise en charge des patients dans les centres spécialisés : traiter et réguler la jouissance.
- Les différents modes de prise en charge : hospitalisations, cure de sevrage, traitement ambulatoire.
- La réduction des risques.
- Les obligations de soin.
- Les groupes de patient.

Méthodologie :

- Partage et échange d'expériences.
- Travail en sous-groupes sur les notions d'accueil, d'écoute, d'évaluation et d'accompagnement.
- Etudes et discussions de cas.
- Exposé théorique permettant la compréhension des cas.
- Présentation de power point.

L'évaluation aura lieu à l'issue de la formation afin de faire un premier retour sur la formation et d'envisager les suites à y donner.



L'ÉPOC FORMATION

Cannabis, THC, CBD : usage, effets et risques. S'y repérer pour prendre en charge le patient consommateur

Publics concernés : La formation s'adresse aux professionnels du champ social, sanitaire et médico-social concernés par l'interface entre insertion sociale et professionnelle et santé psychique qui ont besoin d'informations sur ces substances.

Prérequis : Avoir une pratique effective auprès de publics consommateurs et en vulnérabilité psychique et/ou sociale.

Date 2024 et durée : 1 journée de 7h soit 7h de formation.
- Vendredi 14 juin 2024 de 9h à 12h30 / 13h30 à 17h.

Capacité : 10 participants ou plus sur site extérieur.

Coût : Frais pris en charge par mon employeur - Tarif applicable : 395 euros net.
Frais pris en charge par moi-même - Tarif applicable : 280 euros net.

Sur-mesure : La formation peut être adaptée à la demande d'une structure pour une équipe spécifique. Un tarif est étudié et proposé ainsi que des dates selon demande.

Argument :

En France, le cannabis reste un produit très consommé. Près de la moitié de la population adulte en a déjà consommé (46%), 11% en ont consommé dans l'année et 3,2% sont des fumeurs réguliers (OFDT, 2020). Dans toutes les structures sanitaires et médico-sociales, les professionnels sont confrontés à des usagers de cannabis, ce qui n'est pas sans bousculer les prises en charge.

Depuis quelques années, la consommation de CBD augmente, chez les consommateurs de cannabis en remplacement ou en complément du cannabis, mais aussi chez les non-consommateurs de cannabis.

Les équipes ont besoin d'informations sur ces substances qui suscitent souvent confusion et incompréhension, afin de mieux s'y repérer, d'appréhender leur fonction psychique, et de trouver un espace de réflexion pour se positionner face à ces automédications, entre cadre, prévention des risques et accompagnement.

Objectifs de la formation :

- Préciser quelques notions autour des addictions et travailler sur les représentations.
- Acquérir des connaissances médico-psycho-sociales sur le cannabis et ses principes actifs (THC et CBD), et éclaircir le cadre légal français.
- Appréhender la dimension psychique dans les dépendances ; faire le lien entre les troubles psychiques, leurs traitements médicamenteux et les automédications par les produits.
- Permettre une élaboration autour de la prise en charge du patient consommateur dans l'institution.

Contenu de la formation :

- Préambule autour de la question des addictions :
 - Qu'est-ce qu'une addiction ?

Quand commence l'addiction ? Différents types d'usage. Pyramide des usages. Dépendance physique, dépendance psychologique.

- Qu'est-ce qu'une drogue ?

Liste non-exhaustive.

Type d'effets : stimulant, sédatif, hallucinogène.

Risques à court-terme, moyen-terme, long-terme.

- Cannabis, THC et CBD :

- Qu'est-ce que le Cannabis ?

Cannabis Sativa : la plante et ses principes actifs.

Modes de consommation.

Types d'effets.

Fonction psychique.

Quels risques : sur la santé physique, sur la santé psychique, à court terme et à long terme.

Cadre légal.

- Les principes actifs du cannabis : THC, principe actif principal responsable de la plupart des effets du cannabis.

Le cadre légal.

Le cannabis thérapeutique en France et dans le monde.

- Les principes actifs du cannabis : CBD, deuxième principe actif du cannabis.

Modes de consommation.

Types d'effets.

Fonction psychique.

Cadre légal et sanitaire : loi française, recommandations officielles des autorités de santé (OMS).

- Troubles psychiques et consommation :

- Qu'est-ce qu'un symptôme ?
- Névrose/Psychose.
- La fonction psychique du produit.

Le lien à la parole.

Le lien à l'Autre.

Soulagement d'une jouissance / Déchainement de la pulsion.

- Quelle prise en charge pour quel objectif ?

- Le professionnel face au patient consommateur :

Cadre légal et cadre institutionnel.

Quelle parole ? Quelle adresse ?

Méthodologie :

- Partage et échange d'expériences.
- Brainstorming, jeu des représentations.
- Élaboration commune de définitions.
- Vignettes cliniques d'illustration.
- Vignettes des professionnels.
- Jeux de rôle.

L'évaluation aura lieu à l'issue de la formation afin de faire un premier retour sur la formation et d'envisager les suites à y donner.



L'ÉPOC FORMATION

Le transfert :

un outil dans la relation d'aide auprès des personnes sans-abris

Publics concernés : La formation s'adresse aux professionnels d'accueils de jour ou d'autres structures pour sans-abris.

Prérequis : Avoir une pratique effective auprès de publics sans abris en grande vulnérabilité psychique et sociale.

Dates 2024 et durée : 2 journées de 7h soit 14h de formation.

- Jeudi 11 avril et jeudi 18 avril 2024 de 9h à 12h30 / 13h30 à 17h.

Capacité : 10 participants ou plus sur site extérieur.

Coût : Frais pris en charge par mon employeur - Tarif applicable : 635 euros net.

Frais pris en charge par moi-même - Tarif applicable : 380 euros net.

Sur-mesure : La formation peut être adaptée à la demande d'une structure pour une équipe spécifique. Un tarif est étudié et proposé ainsi que des dates selon demande.

Argument :

Les acteurs du travail social au sein d'un accueil de jour sont au plus près des personnes sans-abris afin de leur garantir un accueil inconditionnel, anonyme et gratuit. Ainsi, les travailleurs sociaux sont les premiers interlocuteurs des personnes accompagnées pour créer un lien social avec la possibilité d'accéder à des aides de premières nécessités. Cette offre d'accueil qui est faite aux personnes sans-abris est avant tout la possibilité de répondre à des besoins fondamentaux dans un cadre sécurisant, contenant, et convivial. Dans cet espace, la personne sans-abri va être accueillie, et engager une relation à l'Autre humanisée à travers les demandes de premières nécessités. La précarité sociale vient souvent s'articuler à la précarité psychique : les personnes accueillies témoignent par leur venue de leur rupture avec leur milieu familial, relationnel ou affectif. La souffrance psychique qui en résulte peut-être manifeste ou revêtir des formes discrètes, mais elle vient sans nul doute se lire dans la façon dont la personne engage la relation avec autrui.

La relation qui s'engage entre la personne sans abri et la personne qui l'accueille devient un outil précieux dans la relation d'aide qui vient s'éclairer à partir du concept de *Transfert*. Comment s'engage cette relation ? Quelles en sont les couleurs ? Comment en avoir une lecture pour ajuster sa posture professionnelle ? Les professionnels deviennent le réceptacle de modalités relationnelles singulières du fait de leur fonction dans le dispositif institutionnel. L'analyse du transfert est un levier fondamental pour éclairer les différentes colorations de la relation avec des personnes particulièrement en souffrance dans leur lien social.

Nous questionnerons différentes modalités du transfert à la lumière des structures psychiques. En effet, la personne avec des troubles psychiques manifestes nous amène rapidement à adapter notre posture. Il s'agira d'en avoir une lecture en équipe afin de transformer ce qui surgit comme un automatisme de la pratique vers une pratique réfléchie et transmise au sein d'un collectif de travail. Il s'agira également de repérer les signes discrets d'un relationnel singulier qui peuvent prendre la coloration de la persécution ou d'un surinvestissement affectif positif.

En tenant compte de la spécificité du lien à l'Autre en fonction de la structure psychique, nous considérerons également le parcours de vie qui a conduit la personne accueillie à être en rupture. Ce phénomène de rupture est l'opérateur commun à chaque personne accueillie au-delà de la souffrance qui peut faire défaut faute de

subjectivation. Nous mettrons donc en perspective le travail auprès d'un public sans domicile fixe qui vient s'inscrire dans un parcours d'errance et/ou dans un parcours migratoire.

Lors de cette formation, il s'agira d'interroger le concept de *Transfert* et la notion de contre-transfert en nous appuyant sur les mécanismes à l'œuvre. Nous nous intéresserons aux mécanismes de projection et d'identification en tant que mouvements inconscients dans une répétition toujours à l'œuvre. Si la personne accueillie s'engage d'une façon singulière dans son lien à l'Autre, le travailleur social a également à faire à ce que lui renvoie la personne accueillie, ses demandes, et son style. Il devient alors nécessaire de pouvoir analyser ce qui est en jeu dans la relation transférentielle et contre-transférentielle afin de pouvoir ajuster une posture professionnelle opérante. Nous questionnerons alors le concept de manœuvre du transfert dans une réflexion collective et institutionnelle où la dimension du tiers devient un point d'appui dans le travail.

Objectifs de la formation :

Partant de l'expérience des participants et des intervenants, cette formation aura pour objectif principal la construction d'outils théoriques et pratiques pouvant servir au travail social dans sa pratique quotidienne pour repérer, comprendre, et aider les personnes en très grande vulnérabilité sociale et psychique.

- Interroger le concept de Transfert et la notion de contre-transfert.
- Analyser ce qui est en jeu dans la relation transférentielle et contre-transférentielle afin de pouvoir ajuster une posture professionnelle opérante.
- Construire des outils théoriques et pratiques pouvant servir au travail social dans sa pratique quotidienne pour repérer, comprendre et aider les personnes en très grande vulnérabilité sociale et psychique.

Contenu de la formation :

- Les rapports entre précarité sociale et précarité subjective.
- Le concept de Transfert : un outil dans la relation d'aide.
- Transfert et contre-transfert : les mécanismes à l'œuvre.
- Introduction aux structures psychiques articulée aux parcours d'errance : distinguer entre une clinique auprès du sans-abri et une clinique auprès du sans papier.
- Le maniement du transfert au sein d'un collectif de travail : Quelles modalités d'accompagnement ? Comment penser les limites de l'accompagnement ? Quels sont les effets pour le travailleur social ?

Matinée 1 :

- Identification et partage des situations rencontrées par les professionnels.
- Analyse du lien entre précarité sociale et précarité subjective.
- Appréhender le concept de transfert dans la relation d'aide.

Après-midi 1 :

- Identifier les principaux mécanismes à l'œuvre dans le transfert : projection/identification.
- Repérer la répétition en jeu dans les relations transférentielles.
- Distinguer le transfert et le contre-transfert.

Matinée 2 :

- Introduction à la théorie et clinique psychopathologique : la structure psychique.
- Réflexions sur la clinique auprès d'un public sans domicile fixe et clinique auprès d'un public issu d'un parcours migratoire.
- Appréhender le phénomène de rupture : ses effets dans le lien social.

Après-midi 2 :

- Identifier les difficultés rencontrées dans les pratiques en lien avec le public accueilli et élaborer le recours au tiers comme point d'appui dans la relation d'aide.
- Le maniement du transfert et le travail d'élaboration en équipe.
- Travail collaboratif sur les outils qui permettent de penser la relation d'aide.

Méthodologie :

- Partage et échange d'expériences.
- Exposition théorique permettant la compréhension des situations rencontrées.
- Travail de mise en lien avec des vignettes cliniques amenées par les participants.
- Supports vidéo.

L'évaluation aura lieu à l'issue de la formation afin de faire un premier retour sur la formation et d'envisager les suites à y donner.



L'ÉPOC Formation Santé psychique au travail : prévention primaire des risques psychosociaux

Publics concernés : La formation s'adresse à tout professionnel concerné par la souffrance psychique perçue ou ressentie travaillant dans le champ sanitaire, médico-social et celui de l'insertion professionnelle dans le cadre du traitement de l'accompagnement et du suivi du public en grande précarité psychique et sociale.

Prérequis : Avoir une pratique effective auprès de publics sans abris en grande vulnérabilité psychique et/ou sociale.

Dates 2024 et durée : 4 demi-journées de 3h30 soit 14h de formation.

- Mardi 17 septembre, mardi 24 septembre, mardi 8 octobre et mardi 15 octobre 2024 de 9h à 12h30.

Capacité : 10 participants ou plus sur site extérieur.

Coût : Frais pris en charge par mon employeur - Tarif applicable : 635 euros net.
Frais pris en charge par moi-même - Tarif applicable : 380 euros net.

Sur-mesure : La formation peut être adaptée à la demande d'une structure pour une équipe spécifique. Un tarif est étudié et proposé ainsi que des dates selon demande.

Argument :

L'ÉPOC propose une action de formation sur la prévention primaire des risques psychosociaux visant à la fois l'optimisation de l'accompagnement des publics vulnérables et le bien-être des professionnels.

La démarche de prévention primaire a pour objectif, au regard des attentes individuelles et collectives, d'identifier les situations de tension particulière dues aux pratiques introduisant des clauses de résultat en termes d'insertion, d'accompagnement face à des publics pouvant cumuler des obstacles dans l'accès à l'emploi. L'intensité et la complexité du travail sont des facteurs de risque pour la santé des professionnels concernés et sont source de souffrance psychique si les professionnels se sentent démunis face à l'enjeu multidimensionnel entre le travail de prescripteur et celui d'accompagnement.

Les risques psychosociaux sont devenus un problème majeur dans les organisations de toutes tailles et de tous les secteurs d'activité. Le risque psychosocial apparaît désormais comme la première cause de consultations pour pathologies professionnelles. Dans 80 % des cas, ces pathologies - dépression, anxiété, épuisement, absentéisme, suicide, etc.-, sont directement corrélées au travail. En vertu de l'obligation de sécurité de résultat, les employeurs doivent savoir prévenir et gérer ces situations difficiles susceptibles d'affecter la santé des personnes et la performance des équipes. Les causes du mal-être au travail sont multifactorielles, dans le cadre du code de travail 2002 de modernisation sociale, le législateur a identifié trois volets : organisationnel, émotionnel et situationnel.

L'accompagnement du public en précarité psychique et sociale demande au professionnel de répondre à la souffrance psychique en lien avec les mutations du lien social. De plus, il a la tâche difficile de tenir compte de ces nouvelles contraintes, mais aussi de reconnaître les particularités subjectives de celui ou de celle qu'il accueille. Comment nouer ces contraintes avec les objectifs institutionnels en répondant au mieux à la souffrance psychique en lien avec les mutations du lien social ? Les manifestations très variées de mal-être

réveillent parfois chez le professionnel de l'anxiété, voire des angoisses anciennes qui viennent interroger leurs positions subjectives en les mettant en difficultés pour élaborer des réponses contenantantes.

Des caractéristiques peuvent devenir des facteurs de risques psychosociaux dans notre organisation contemporaine du travail : temps de travail réaménagé en fonction de la gestion de la réduction des coûts, évolutions législatives et réglementaires, évolution des publics accueillis, appréhension des situations inattendues : témoin de l'écart entre le travail réel et la prescription du travail. Au-delà des compétences réelles du professionnel, ces formes d'organisation peuvent transformer ces contraintes en épreuve vécue. Si ces caractéristiques sont perçues et/ou ressenties par l'engagement subjectif du professionnel, cela ne signifie pas pour autant que des solutions « toutes faites » puissent être applicables à l'ensemble du secteur. Il semble nécessaire pour mettre en œuvre des modalités d'organisation du travail en fonction de l'expérience acquise, de redonner au professionnel fragilisé une prise sur sa propre activité de travail. Notre démarche préconise de montrer les effets à long termes à partir de situations particulières abordées dans le cadre de groupes de travail où des éléments soulevés comme des éléments de réponse aux diverses problématiques rencontrées, montrent la diversité des propositions retenues.

Objectifs de la formation :

Cette formation se donne pour objectifs de montrer la nécessité de construire collectivement des réponses individuelles adaptées au contexte institutionnel, d'accompagner le professionnel dans la compréhension du lien entre travail et santé psychique en lui faisant découvrir des moyens d'actions individuels et collectifs afin de construire des éléments d'amélioration.

L'objectif de cette offre de formation est de permettre à toute personne concernée par la santé psychique au travail, d'acquérir une méthodologie d'intervention, en vue de faire face aux situations humainement délicates.

Cette action de formation se propose d'apporter une méthodologie pour :

- Comprendre la relation entre l'évolution du monde du travail et l'apparition des risques psychosociaux.
- Détecter et agir sur les freins au bien-être.
- Connaître les étapes clés d'une démarche de prévention primaire.
- Intégrer les principes de la méthodologie d'intervention.

Contenu de la formation :

- Identifier les situations facteurs de risques psychosociaux au travail dans le cadre du suivi et de l'accompagnement du public en grande vulnérabilité psychique et sociale : les situations de tension continue peuvent impliquer des atteintes à l'engagement subjectif du professionnel, source de souffrance psychique.
- Réfléchir ensemble aux enjeux des réalités de l'accueil et du suivi du public en grande précarité psychique et sociale : les aptitudes, le rôle, les responsabilités et les contours de la mission du stagiaire.
- Comprendre les enjeux du lien entre travail et cadre législatif : dans le respect de la mission du stagiaire et dans le respect des liens de coopération au travail en toute impartialité.
- Analyser les modalités de l'accueil et la prise en charge des personnes en grande difficulté.
- Elaborer des ressources : optimisation de la communication à l'interne comme à l'externe.
- Intégrer les modalités d'une méthodologie centrée sur les enjeux communicationnels dans le processus de résolution de conflit source de charge émotionnelle coûteuse pour le stagiaire et son institution.

Méthodologie :

- Conduite d'ateliers comme aide à la mobilisation du groupe de travail.
- Accompagnement à l'élaboration de la présentation de situations concrètes rencontrées par le professionnel.
- Exposition de cas et analyse de la pratique durant l'acte de formation.
- Atelier de mise en situation sur la posture du professionnel et les techniques d'écoute et d'entretiens face à des personnes fragilisées : professionnel et usager.
- Atelier découverte : du langage comme support de la parole : un outil de médiation dans les équipes.
- Brainstorming actif, construction de grille de lecture par la méthode interrogative.

L'acte de formation s'appuie essentiellement sur des apports de connaissances théoriques et cliniques à partir de situation concrètes apportées par le stagiaire et la formatrice de L'ÉPOC.

L'évaluation aura lieu à l'issue de la formation afin de faire un premier retour sur la formation et d'envisager les suites à y donner.



L'ÉPOC FORMATION
Prévention des risques psycho-sociaux :
accompagner et orienter les personnes en grande vulnérabilité
psychique et sociale

Publics concernés : La formation s'adresse à tous les professionnels du champ social, sanitaire et médico-social concernés par l'interface entre insertion sociale et professionnelle et santé psychique.

Elle peut concerner des assistants sociaux, des travailleurs sociaux, des assistants socio-éducatifs, des chargés d'insertion, des éducateurs, des infirmiers, des psychomotriciens, des aides médico-psychologiques, des juristes, des aidants bénévoles, etc.

Prérequis : Avoir une pratique effective auprès de publics en vulnérabilité psychique ou sociale.

Dates 2024 et durée : 5 demi-journées de 3h soit 15 heures de formation.

- Mercredi 5 juin, mercredi 19 juin, mercredi 3 juillet, mercredi 10 juillet et mercredi 25 septembre 2024 de 9h30 à 12h30.

Capacité : 10 participants ou plus sur site extérieur.

Coût : Frais pris en charge par mon employeur - Tarif applicable : 680 euros net.
Frais pris en charge par moi-même - Tarif applicable : 400 euros net.

Sur-mesure : La formation peut être adaptée à la demande d'une structure pour une équipe spécifique. Un tarif est étudié et proposé ainsi que des dates selon demande.

Argument :

L'évolution de la société portée par les conquêtes de la science met en relief différentes déclinaisons des structures familiales induisant un mouvement dans les rapports hommes - femmes - enfants. Les professionnels du champ social et sanitaire sont aux prises avec ces remaniements étant alors amenés à mettre en place de nouveaux dispositifs dans leur mission. Dans le même temps sont apparus d'autres discours sur les fonctions parentales, sur les rapports au travail amenant les professionnels à rencontrer des situations complexes sur le plan relationnel dans l'accompagnement et le suivi des usagers. Confrontés à des difficultés dans l'accueil et le suivi d'adultes, de jeunes, d'enfants, d'usagers en situation d'urgence, ces rencontres demandent pour le professionnel, engagé dans une relation d'aide et de prise charge, une maîtrise suffisante des démarches d'écoute, d'analyse de situation, de concertation dans l'aide à la détermination d'une conduite à tenir.

Objectifs de la formation :

L'objectif de cette action de formation est de questionner et d'approfondir avec les professionnels les enjeux du suivi du public en grande difficulté, et d'optimiser la prévention des risques psychosociaux, en nouant la pratique à une approche théorico-clinique, questionnant les relations entre partenaires sociaux et usagers.

Contenu de la formation :

Matinée 1 :

- Identifier les différences entre les normes institutionnelles et les valeurs en présence conduit chaque professionnel à interroger ses représentations à l'œuvre lors de la première rencontre avec l'utilisateur afin d'aller au-delà des difficultés éprouvées.

En fonction du contexte institutionnel et de la spécificité du professionnel, comment écouter, entendre, parler, répondre ? Quels outils élaborer pour favoriser au-delà des difficultés de situations une véritable prise en compte des demandes explicites et/ou implicites des personnes rencontrées ? Quelles modalités d'analyse et de compréhension permettront d'avancer sur un terrain encombré par les représentations à l'œuvre ? Quelles démarches seront nécessaires pour répondre aux difficiles questions de l'écoute et de la communication ?

Matinée 2 :

- Repérer les processus psychiques en jeu, notamment d'ordre affectif, qui influent sur l'écoute et l'expression permet une meilleure compréhension de la fonction des entretiens dans la pratique des professionnels et de leur place dans l'institution d'appartenance.

Cela interroge les positionnements des professionnels et les actes posés.

Matinée 3 :

- Réfléchir à la relation, à l'élaboration théorique par la mise en perspective que permet la parole facilite le repérage et la compréhension des difficultés rencontrées par les professionnels.

Grâce à l'analyse soutenue par l'animateur, ces questionnements partant de situations concrètes et singulières énoncées tour à tour par les participants visent à amener les professionnels à se repérer en tant que sujet dans l'institution et à resituer leurs actes dans la dynamique de leur équipe, de leur institution et de leur mission.

Matinée 4 :

- Comprendre les difficultés qu'ils rencontrent dans leurs pratiques au quotidien constitue un ensemble de points d'appuis qui donnent aux professionnels une meilleure compréhension du sens de leurs actes et de leurs représentations.

Matinée 5 :

- Proposer une grille de lecture élaborée pendant la ou les sessions amène le professionnel à appréhender les phénomènes à l'œuvre en l'aidant à la détermination d'une conduite en donnant un statut à la parole et à sa fonction ce qui le protège de l'épuisement professionnel.

Méthodologie :

- Identification des problématiques rencontrées.
- Etudes de cas et illustrations cliniques.
- Témoignages et analyse des pratiques.
- Evaluation des acquis et de leur transférabilité sur le terrain.

L'évaluation aura lieu à l'issue de la formation afin de faire un premier retour sur la formation et d'envisager les suites à y donner.



L'ÉPOC FORMATION

Se loger – Habiter :

optimiser la relation d'aide et l'accompagnement des personnes en grande vulnérabilité psychique et sociale en visite à domicile

Publics concernés : La formation s'adresse à tous les professionnels qui interviennent auprès de personnes fragilisées ou qui se rendent sur le lieu de résidence ou d'hébergement des personnes : assistantes sociales, CESF, travailleurs sociaux, éducateurs, gardiens, gestionnaire de cas, équipes de soin à domicile, équipes de proximité des bailleurs sociaux, aides à domicile, chargé d'accompagnement vers le logement, bénévoles associatifs, etc.

Cette formation est donc destinée à tous les professionnels du secteur de l'aide à domicile, de l'accompagnement vers le logement, du suivi social auprès de personnes résidant en logement, en hébergement temporaire ou permanent, confrontés au suivi du public en grande souffrance psychique sociale, et en rupture de lien social.

Prérequis : Avoir une pratique effective auprès de publics en vulnérabilité psychique ou sociale.

Dates 2024 et durée : 2 journées de 7h soit 14h de formation.

- Mercredi 12 juin et vendredi 21 juin 2024 de 9h30 à 13h / 14h à 17h30 ;
- Ou mercredi 2 octobre et vendredi 11 octobre 2024 de 9h30 à 13h / 14h à 17h30.

Capacité : 10 participants ou plus sur site extérieur.

Coût : Frais pris en charge par mon employeur - Tarif applicable : 635 euros net.
Frais pris en charge par moi-même - Tarif applicable : 380 euros net.

Sur-mesure : La formation peut être adaptée à la demande d'une structure pour une équipe spécifique. Un tarif est étudié et proposé ainsi que des dates selon demande.

Argument :

Être ou se rendre sur le lieu de vie ou de résidence d'une personne est un contexte particulier pour tous les professionnels concernés. Les référents, les travailleurs sociaux, assistantes sociales et CESF, les aides à domicile, les équipes de soin à domicile, les équipes de proximité des bailleurs sociaux, dans le cadre de leurs pratiques professionnelles (accompagnement lié au logement, VAD) et dans leurs missions liées à l'intégration par le logement interviennent, sur le lieu de vie des personnes, auprès de publics particulièrement fragilisés et pouvant se révéler avoir des troubles psychiatriques ou des problèmes ayant à voir avec une fragilité psychologique. Ces personnes sont parfois dans un déni et ne veulent pas entrer dans une démarche d'aide ou de soin.

Les divers professionnels sont désarmés tant du fait, le plus souvent, de leur manque de connaissance de la psychopathologie et des troubles psychiatriques que par le manque de réactivité des structures de soins. Ils ont peu de relais pour les conseiller et orienter les personnes.

Ils se retrouvent assez souvent démunis face à des personnes qui leur donnent l'impression d'être réfractaires à leurs efforts.

Face aux problèmes psychiques de certains sujets, les divers professionnels se trouvent confrontés notamment au retrait social, à des alcoolisations, à de l'agressivité, au manque d'hygiène (voire à des syndromes de Diogène) et/ou à tout autre état observé qui leur est difficilement supportable.

On peut entrevoir de l'« impuissance » face à ces personnes précarisées ayant connu, pour certaines d'entre elles, un habitat précaire ou la rue et cela accentue la lourdeur des situations et les problématiques rencontrées. « Jusqu'où aller », « comment se positionner », « comment moins se culpabiliser », « comment et quand faire appel à des partenaires » sont des questions posées.

Les pathologies d'ordre psychiatrique sont fréquentes ou du moins ce que nous nommerons la « précarité psychique » et ce champ est parfois mal cerné par les professionnels. Un éclairage théorique précis est donc proposé, articulé aux situations rencontrées. Après un apport de connaissances concernant la psychopathologie, il sera donné aux participants les moyens d'optimiser l'aide, l'accompagnement sur le lieu de résidence et l'orientation des personnes en grande vulnérabilité psychique et sociale.

Objectifs de la formation :

Notre proposition est d'accompagner les professionnels par une formation théorique conjointement à des apports et des échanges dans le but de trouver des solutions individuelles et collectives aux problématiques soulevées par les enjeux de l'accompagnement du public en situation de souffrance psychique et sociale voire d'exclusion sociale sur le lieu de résidence des personnes.

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure de repérer des éléments de diagnostics de la psychose notamment et d'orienter leur pratique en fonction de ces éléments et des outils apportés dans le cadre de la formation.

Contenu de la formation :

Se rendre sur les lieux de vie des personnes nécessite pour les professionnels de repenser le contenu formel de leur formation et des valeurs institutionnelles à l'origine de la demande d'aide ou d'accompagnement des personnes. Comment établir une relation d'aide dans un accompagnement dans le cadre d'un respect mutuel quand une idée d'intrusion - justifiée ou non - peut se profiler chez la personne visitée ou rencontrée par le professionnel ? Les conflits, les malentendus attribuables à des différences de personnalité, à des pathologies physiques et mentales peuvent être aggravés, intensifiés par des problèmes qui peuvent être complexes et comporter de multiples facettes. Mais le règlement de certaines difficultés relationnelles et la résolution de ces problèmes peuvent favoriser des idées créatrices, des améliorations, de meilleures relations et un milieu de travail plus fluide.

Il est donc proposé une formation, sur un volet théorique, adapté à la pratique quotidienne, traitant notamment de la psychopathologie et du champ spécifique des psychoses, articulé à la particularité d'avoir à faire avec l'habitat, l'espace de vie de ces personnes.

- Identifier les freins à la rencontre et à la communication avec ce public.
- Aide à la compréhension des effets de la précarité psychique sur la précarité sociale observée.
- Avoir un apport théorique en lien avec les problématiques rencontrées (troubles du comportement, psychopathologie).

La psychopathologie psychiatrique.

La psychopathologie psychanalytique.

- Élaboration de solutions individuelles et collectives.
- Élaboration d'une passerelle entre la pratique et la théorie.

Méthodologie :

Notre proposition est d'accompagner les professionnels par une formation théorique conjointement à des apports et des échanges dans le but de trouver des solutions individuelles et collectives aux problématiques soulevées par les enjeux de l'accompagnement du public en situation de souffrance psychique et sociale voire d'exclusion sociale sur le lieu de résidence des personnes.

Chaque session correspond à une marche pédagogique partielle bien définie, la somme des sessions permet d'atteindre l'objectif pédagogique global.

- Brainstorming.
- Partage et échanges d'expériences.
- Études et discussion de cas.
- Présentations (diaporamas) théorico-cliniques permettant la compréhension des situations rencontrées.
- Discussion de textes et de cas cliniques publiés et distribués aux stagiaires.

L'évaluation aura lieu à l'issue de la formation afin de faire un premier retour sur la formation et d'envisager les suites à y donner.



L'ÉPOC FORMATION

Sensibilisation aux syndromes de Diogène

Publics concernés : La formation s'adresse à tous les professionnels qui interviennent auprès de personnes fragilisées ou qui se rendent sur le lieu de résidence ou d'hébergement des personnes : assistantes sociales, CESF, travailleurs sociaux, éducateurs, gardiens, gestionnaire de cas, équipes de soin à domicile, équipes de proximité des bailleurs sociaux, aides à domicile, chargé d'accompagnement vers le logement, bénévoles associatifs, etc.

Prérequis : Avoir une pratique effective auprès de publics en vulnérabilité psychique ou sociale.

Dates 2024 et durée : 1 journée de 7h soit 7 heures de formation.

- Mercredi 24 avril 2024 de 9h à 12h30 / 13h30 à 17h ;
- Ou mercredi 16 octobre 2024 de 9h à 12h30 / 13h30 à 17h.

Capacité : 10 participants ou plus sur site extérieur.

Coût : Frais pris en charge par mon employeur - Tarif applicable : 395 euros net.
Frais pris en charge par moi-même - Tarif applicable : 280 euros net.

Sur-mesure : La formation peut être adaptée à la demande d'une structure pour une équipe spécifique. Un tarif est étudié et proposé ainsi que des dates selon demande.

Argument :

Les professionnels du champ sanitaire et social, surtout ceux qui interviennent à domicile ou qui travaillent dans des lieux d'hébergement, sont souvent confrontés à des situations, en apparence très semblables, que l'on a convenu d'appeler Syndrome de Diogène. Ce syndrome englobe des situations très disparates qui ont en commun l'accumulation continue d'objets divers, très souvent des déchets, qui remplissent de façon parfois spectaculaire les lieux de vie, empêchant leur pleine utilisation et entraînant certains dangers, dont l'incendie est le représentant le plus redouté. Ces situations suscitent du dégoût, du rejet et construisent une barrière épaisse faite d'odeurs et d'horreur entre le sujet et les interlocuteurs possibles.

Ce syndrome apporte son lot de questions pragmatiques, notamment celle de l'incurie dans les lieux de vie, les interventions possibles de la part des propriétaires ou responsables, et aussi celle de l'absence de demande d'aide de la part du sujet présentant ce syndrome. Les interlocuteurs se retrouvent assez souvent démunis face à ces personnes qui leur donnent l'impression d'être totalement réfractaires à leurs efforts. Face à cet aspect particulier, nous pouvons nous interroger à propos du moment où le syndrome de Diogène deviendrait (ou non) un problème à régler. Attendre ou intervenir ? Telle est la question...

Sous cette apparence commune trouverait-on un cadre clinique ou diagnostique commun ? Rien n'est moins sûr. Nous pouvons ainsi retrouver, dans le champ clinique et psychiatrique, plusieurs propositions d'interprétation de ce phénomène qui n'atteint pas forcément que des personnes âgées.

Il n'y a donc pas une seule définition univoque de ce syndrome. Nous verrons alors ce que ces propositions différentes viennent apporter à la compréhension du dit Syndrome de Diogène, ce qu'elles arrivent à organiser dans ce champ et ce qu'elles introduisent en termes de conseils pratiques, quand il y en a effectivement.

Objectifs de la formation :

Après un bref apport de connaissances concernant la psychopathologie visant la compréhension des situations rencontrées sur le terrain, il s'agira de donner aux participants les moyens d'optimiser l'aide, l'accompagnement de ces personnes en grande vulnérabilité psychique et sociale.

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure d'adapter leur intervention et d'orienter leur pratique en fonction des éléments et des outils apportés dans le cadre de la formation (réseau de soins psychologique et/ou psychiatrique : vers où orienter et quand - si cela est possible).

- Identifier les freins à la rencontre et à la communication avec ce public.
- Aide à la compréhension du syndrome de Diogène.
- Avoir un apport théorique en lien avec le contenu de la formation.
- Elaboration de solutions individuelles et collectives
- Elaboration d'une passerelle entre la pratique et la théorie.

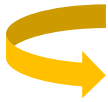
Contenu de la formation :

- Pourquoi « syndrome de Diogène » : le recours à Diogène, le cynique.
- Les manifestations possibles : Diogène primaire et Diogène secondaire.
- Les approches psychiatriques et les problèmes diagnostiques.
- Les interventions possibles (ou pas...).

Méthodologie :

- Partage et échange d'expériences.
- Étude et discussion de cas.
- Exposition théorique permettant la compréhension des situations rencontrées.

L'évaluation aura lieu à l'issue de la formation afin de faire un premier retour sur la formation et d'envisager les suites à y donner.



L'ÉPOC Formation Sexualité et handicap

Publics concernés : La formation s'adresse aux professionnels du champ social, sanitaire et médico- social concernés par l'interface entre insertion sociale et professionnelle et santé psychique. Elle peut concerner des assistants sociaux, des travailleurs sociaux, des assistants socio-éducatifs, des chargés d'insertion, des éducateurs, des responsables, etc.

Prérequis : Avoir une pratique effective auprès de publics en vulnérabilité psychique ou sociale.

Dates 2024 et durée : 2 journées de 7h soit 14h de formation.

- Mardi 9 avril et vendredi 12 avril 2024 de 9h à 12h30 / 13h30 à 17h.

Capacité : 10 participants ou plus sur site extérieur.

Coût : Frais pris en charge par mon employeur - Tarif applicable : 635 euros net.

Frais pris en charge par moi-même - Tarif applicable : 380 euros net.

Sur-mesure : La formation peut être adaptée à la demande d'une structure pour une équipe spécifique. Un tarif est étudié et proposé ainsi que des dates selon demande.

Argument :

La question de la sexualité, bien souvent, interpelle le positionnement d'une institution et des professionnels qui accueillent et accompagnent des personnes en situation de handicap. Elle se déploie de manière complexe entre le droit de la personne à disposer de sa vie sexuelle et amoureuse, la prise en compte de sa vulnérabilité psychique en termes de protection réclamée par la société et assurée par l'institution, et l'orientation au cas par cas du traitement proposé en réponse au « hors norme » rencontré.

Les professionnels, dans leurs pratiques au quotidien, peuvent se sentir déconcertés face aux manifestations de la sexualité des sujets qu'ils accompagnent lorsqu'elle s'exprime de façon excessive ou inappropriées ou encore qu'elle ne corresponde pas à leur modèle de référence. La sexualité et son expression se présente alors comme un problème qui vient entraver le bon déroulement de l'accompagnement ou l'organisation de l'institution.

La formation que nous proposons nous amènera à considérer la sexualité en tant qu'elle se présente comme une énigme pour chaque sujet, et se révèle d'emblée sur le mode de l'effraction, d'une exigence pulsionnelle. Face à cette effraction de jouissance dans le corps, à cette exigence absolue de satisfaction immédiate, aucun savoir préétabli ne vient répondre. Il revient à chacun de s'en débrouiller, de faire avec ce manque dans le savoir et ce trop dans le corps. Les symptômes en sont autant de versions, les passages à l'acte, autant de courts circuits.

S'il n'y a pas de réponse universelle à l'énigme que pose la sexualité, il existe des réponses singulières et sociales visant à réguler l'exigence pulsionnelle. À partir de la pratique de chacun, nous interrogerons les effets de la parole et du discours institutionnel sur les manifestations de la jouissance et les circuits qu'elle emprunte. Il s'agit d'obtenir au cas par cas, le consentement du sujet à substituer une satisfaction qui passe par le dire, ouverte sur l'Autre et limitée, à la satisfaction pulsionnelle hors discours, fermée sur elle-même et illimitée.

La question de la sexualité ne va pas sans poser celle de la vie affective et de la demande d'amour. Au cours de la formation, nous nous intéresserons aux différentes figures que peut revêtir le partenaire d'un sujet et à

ses versions symptomatiques singulières, entre solution et ravage, bonnes rencontres et mauvaises rencontres.

Enfin, pour étayer notre réflexion et à l'appui des enseignements de la psychanalyse, nous aborderons les « théories sexuelles infantiles » et « les métamorphoses de la puberté ». Un repérage psychopathologique plus large nous permettra d'introduire une différenciation entre les structures psychiques compensées et décompensées.

Objectifs de la formation :

Partant de l'expérience des participants et de l'intervenant, cette formation aura pour objectif principal de soutenir et dynamiser la réflexion dans le travail qui engage chacun, et d'articuler nos outils théoriques à notre pratique quotidienne.

Objectifs généraux : résultat attendu.

- Être en mesure de traiter les questions que pose la sexualité des personnes en situation de handicap dans sa pratique professionnelle et mener une réflexion sur le positionnement de l'institution.

Objectifs opérationnels : compétences obtenues.

- Être en mesure d'ajuster ses réponses au cas par cas pour favoriser l'accompagnement des personnes en situation de handicap et identifier les effets du positionnement de l'institution.

Objectifs pédagogiques : acquis au terme de la formation.

- Repérer les mécanismes psychiques en jeu dans la rencontre du sexuel, et mesurer les effets et les limites de ses interventions.
- Soutenir une réflexion sur les possibilités d'un travail en lien avec l'environnement humain du sujet.

Contenu de la formation :

Les grands axes :

- La question de la sexualité à l'épreuve de la normativité et de la subjectivité.
- Des réponses institutionnelles au traitement au cas par cas.
- La rencontre du sexuel et ses effets traumatiques.
- Sexualité et lien social.

Matinée 1 :

- Un abord de la sexualité entre l'intime et le collectif.

Points de vue psychologique, anthropologique et sociologique.

- La sexualité : question d'éthique et références morales.

Le symptôme ou le « hors norme » : versant ravage ou solution ?

Transmission d'expériences.

Après-midi 1 :

- Psychogenèse de la sexualité.

Les « théories sexuelles infantiles » et « les métamorphoses de la puberté ».

- Le positionnement des professionnels et de l'institution dans le traitement de la question de la sexualité des personnes accompagnées.

Réflexion sur l'articulation de sa pratique et du cadre institutionnel.

Matinée 2 :

- Le positionnement des professionnels et de l'institution dans le traitement de la question de la sexualité des personnes accompagnées : reprise du Jour 1.
- La rencontre du sexuel et ses effets traumatiques.

Après-midi 2 :

- Des réponses institutionnelles au traitement au cas par cas.
- La sexualité, la vie affective et la demande d'amour.

Les différentes figures que peut revêtir le partenaire d'un sujet et ses versions symptomatiques singulières : entre bonnes et mauvaises rencontres.

Méthodologie :

- Partage et échange d'expériences : identification des problématiques rencontrées.
- Exposition théorique permettant la compréhension des situations rencontrées.
- Travail de mise en lien avec des vignettes cliniques.
- Supports vidéo.
- Un temps sera dédié à la discussion des cas rencontrés par les professionnels : évaluation des acquis et de leur transférabilité sur le terrain.

L'évaluation aura lieu à l'issue de la formation afin de faire un premier retour sur la formation et d'envisager les suites à y donner.



L'ÉPOC FORMATION

Encadrer des professionnels accompagnant un public en grande souffrance psychique et/ou sociale

Publics concernés : La formation s'adresse aux professionnel(le)s d'encadrement, responsables de direction intermédiaires, responsables d'équipe, chef.fe.s de service au sein d'un établissement du secteur privé ou secteur public.

Prérequis : Avoir une pratique effective d'encadrement d'une ou plusieurs équipes (organisation du travail, programmation des activités d'un service, etc.), de gestion et de coordination des actions du service orienté vers des publics en grande vulnérabilité psychique et/ou sociale.

Dates 2024 et durée : 4 demi-journées de 3h30 soit 14h de formation.

- Jeudi 24 octobre, vendredi 15 novembre, vendredi 22 novembre et vendredi 6 décembre 2024 de 9h30 à 13h.

Capacité : 10 participants ou plus sur site extérieur.

Coût : Frais pris en charge par mon employeur - Tarif applicable : 635 euros net.
Frais pris en charge par moi-même - Tarif applicable : 380 euros net.

Sur-mesure : La formation peut être adaptée à la demande d'une structure pour une équipe spécifique. Un tarif est étudié et proposé ainsi que des dates selon demande.

Argument :

L'ÉPOC propose une action de formation et de sensibilisation aux enjeux de la grande précarité psychique et sociale dans le cadre des pratiques d'encadrement.

Les missions et la place des cadres et des responsables du champ sanitaire, médico-social, social ou de l'insertion se sont aujourd'hui, à travers les nouvelles réglementations, clarifiées tout en réaffirmant la nature des responsabilités.

La démarche de formation a pour objectif, au regard des attentes individuelles et collectives, d'identifier les situations de tension particulière dues aux pratiques introduisant des clauses de résultat en termes d'accompagnement face à des publics pouvant cumuler des obstacles dans l'accès à l'insertion.

L'intensité et la complexité de la pratique de l'encadrement sont des facteurs de risque pour la santé des professionnels concernés et sont source de souffrance psychique lorsque les professionnels se sentent démunis face à l'enjeu multidimensionnel entre la pratique d'encadrement prescrit et le travail d'accompagnement des professionnels en charge du public en grande vulnérabilité psychique et sociale.

Depuis le début des années 2000, un nouveau référentiel organise le secteur social et médico-social, ce qui n'est pas sans conséquence dans la réalisation de l'accompagnement psychosocial du public en grande souffrance psychique. Une nouvelle dualisation de l'encadrement, marquée par la séparation entre les cadres de siège dédiés aux fonctions de pilotage et les cadres de proximité, cantonnés aux tâches d'exécution contribue au déclasserement des savoirs issus de la pratique des professionnels travailleurs sociaux. En lieu et place, elle en appelle à la standardisation des actes, dans un secteur où la complexité de la question sociale met à l'épreuve la mission et la fonction des cadres et des responsables.

Objectifs de la formation :

- Identifier les situations de tension particulière dues aux pratiques introduisant des clauses de résultat en termes d'accompagnement du public en grande souffrance psychique et sociale.
- Comprendre les coordonnées des impasses rencontrées et en repérer les freins.
- Intégrer les étapes clés d'une pratique d'encadrement optimisée ; acquérir une méthodologie d'intervention.
- Favoriser le transfert des bonnes pratiques.
- Optimiser les pratiques d'encadrement avec la hiérarchie comme avec la ou les équipes d'accompagnement du public en grande précarité psychique et sociale.

Contenu de la formation :

- Le contexte :

Les missions et la place des cadres et des responsables à travers les nouvelles réglementations.

Les enjeux du lien entre travail et cadre législatif : dans le respect de la mission du professionnel et dans le respect des liens de coopération au travail en toute impartialité.

Les enjeux des réalités de l'accueil et du suivi du public en grande précarité psychique et sociale : les aptitudes, le rôle, les responsabilités et les contours de la mission du ou des professionnels de l'équipe encadrée.

- Le cadre d'intervention :

Être responsable dans une structure, c'est occuper une place différenciée, unique, qui implique de s'interroger sur sa capacité à prendre seul des décisions, à être l'écoute de chacun, à soutenir la réflexion de l'équipe et à rencontrer des partenaires.)

La place du professionnel dans une institution particulière et les attentes de part et d'autre.

Les situations de crise et les facteurs de tensions continues pouvant impliquer des atteintes à l'engagement subjectif du professionnel, source de souffrance psychique et d'épuisement du professionnel de terrain.

- La construction d'aide à la pratique d'encadrement :

Comment la sensibilisation aux enjeux de la psychopathologie peut aider à la construction du cadre ?

Les étapes clés d'une pratique d'encadrement optimisée : améliorer la position de l'encadrant dans sa pratique, entre les équipes et la direction, interroger la position managériale.

Les dysfonctionnements comme outil diagnostique, fonction du conflit et la place de l'encadrant.

L'importance de l'organisation du travail et des contraintes institutionnelles sur la pratique d'accompagnement.

Communiquer et rassurer son équipe : l'écoute professionnelle et l'encadrement contenant.

Savoir mobiliser les valeurs communes pour la cohésion de l'équipe.

Savoir se servir des outils classiques (réunions, synthèses...) comme outils favorisant la cohésion et le soutien entre professionnels pairs.

Le transfert des modalités d'une méthodologie centrée sur les enjeux communicationnels dans la pratique d'encadrement et de soutien de son et/ou de ses équipes face aux enjeux coûteux en charge émotionnelle pour le professionnel et de son institution.

Méthodologie :

- Conduite interactive du cycle de formation comme support favorisant la mobilisation du groupe de travail.
- Accompagnement à l'élaboration de la présentation de situations concrètes rencontrées par le professionnel.
- Exposition de cas et analyse de la pratique durant l'acte de formation.

L'ESPACE FORMATIONS

- Atelier de mise en situation sur la posture du professionnel et les techniques d'écoute et d'entretiens face à des personnes fragilisées : professionnel et personne à encadrer.
- Atelier découverte du langage comme support de la parole : un outil de médiation dans les équipes.
- Brainstorming actif : discussion interactive, visuelle, intégrative, consensuelle et rigoureuse, méthode s'inspirant de la méthode MétaPlan.
- Construction de grille de lecture par la méthode interrogative.

L'acte de formation s'appuie essentiellement sur des apports de connaissances théoriques et cliniques à partir de situation concrètes apportées par le stagiaire et la formatrice de L'ÉPOC.

L'évaluation aura lieu à l'issue de la formation afin de faire un premier retour sur la formation et d'envisager les suites à y donner.

Modalités pédagogiques :

- Au cours de cette formation, le professionnel encadrant sera invité à une réflexion sur les conditions de travail de son équipe, ainsi qu'aux possibles freins rencontrés (institutionnels, organisationnels, de groupe, subjectifs...) susceptibles de cerner une situation dont la gestion serait délicate. Le participant s'engage à partager avec le groupe une situation tirée de son expérience pour que les discussions et les apports puissent s'appuyer sur des cas pratiques réels.
- La formation se déroule sur quatre demi-journées espacées au moins d'une semaine d'intervalle entre elles, afin que le professionnel encadrant puisse alterner entre réflexion en groupe et situation de travail. Le participant sera invité à partager une situation vécue afin qu'une discussion autour des éléments apportés puisse rendre possible la construction d'outils partagés.
- Le formateur animera les séances de sorte que les contenus théoriques et méthodologiques soient abordés par le biais d'une construction pratique.

Outils et Support pédagogiques :

Photo langage, dessin projectif, méthode dite « post-It », jeux de rôle.



L'ÉPOC Formation
Approfondir ses connaissances en psychopathologie
et accueillir les manifestations symptomatiques de l'enfant
et de l'adolescent pris en charge en Externat médico-pédagogique

Publics concernés : La formation s'adresse aux professionnels du champ social, sanitaire et médico-social concernés par les problèmes de santé psychique, l'intervention auprès de jeunes en EMP, IME et autres structures et de leurs familles. Elle peut concerner des assistants sociaux, des travailleurs sociaux, des assistants socio-éducatifs, des psychomotriciens, des éducateurs, des responsables, etc.

Prérequis : Avoir une pratique effective auprès de publics en vulnérabilité psychique ou sociale.

Durée : 4 journées de 7 h soit 28h de formation.

Capacité : 10 participants ou plus sur site extérieur.

Sur-mesure : La formation peut être adaptée à la demande d'une structure pour une équipe spécifique. Un tarif est étudié et proposé ainsi que des dates selon demande.

Argument :

Les professionnels exerçant en EMP ont vu ces dernières années une évolution dans la symptomatologie des enfants accueillis. Là où précédemment l'orientation s'appuyait principalement sur l'inadaptation d'une scolarité ordinaire pour des enfants et des adolescents présentant un trouble de la déficience légère à moyenne, nous avons repéré une augmentation conséquente d'enfants présentant des dits « troubles du comportement ». L'accroissement des problématiques psychiques est devenu un enjeu majeur dans l'accompagnement de ces jeunes sujets, les professionnels sont ainsi amenés à repenser leurs pratiques et leurs modalités d'accueil. Les difficultés des enfants et adolescents accueillis à entrer dans un lien social apaisé, et le fait que les cas complexes se multiplient vient ébranler la structure de l'accueil collectif proposé en institutions spécialisées. Ainsi, la clinique quotidienne nous amène d'autant plus à réinterroger nos pratiques de façon continue.

Ce constat partagé d'une évolution du tableau clinique présenté par les enfants orientés en EMP est à questionner et amène à de multiples pistes de réflexion sociale, sociétale et législatives.

Si cette lecture d'une nouvelle contemporanéité est indispensable, le point vif demeure l'accompagnement de ces jeunes sujets qui témoignent chaque jour, parfois vivement, de leur difficulté à nouer une relation à l'autre pacifiée. Ainsi, il nous faut articuler notre pratique à de solides repères théoriques pour construire un étayage institutionnel vivant en équipe.

Objectifs de la formation :

Partant de l'expérience des participants et de l'intervenant, cette formation aura pour objectif principal la construction d'outils théoriques et pratiques pouvant servir au travail éducatif et relationnel dans la pratique quotidienne, pour repérer, comprendre et aider les enfants/adolescents en souffrance psychique.

Il s'agira de questionner ce qui fait souffrance pour l'enfant et parfois pour le professionnel. Souvent, cette souffrance ne peut s'énoncer verbalement et vient agiter l'enfant qui n'a pas les mots.

Un repérage psychopathologique permettra d'introduire à une différenciation entre les structures psychiques compensées et décompensées tout en développant le concept de phénomènes élémentaires. Nous nous

pencherons particulièrement sur les psychoses infantiles et la clinique de l'autisme. La psychiatrie classique et l'orientation psychanalytique seront des points d'appui au cours de la formation.

Dans la seconde moitié de la formation, nous développerons la notion des dits « troubles du comportement » (repli, violence, agitation...). Il s'agira d'interroger cette notion et le champ qu'elle recouvre, tout en introduisant une réflexion sur les modalités d'accueil qui peuvent contribuer à l'apaisement de ces manifestations.

Contenu de la formation :

- L'évolution de la symptomatologie des enfants accueillis en établissement spécialisé
- Introduction à la psychopathologie : une approche psychiatrique et psychanalytique
- Les psychoses : psychose infantile, psychose compensée/décompensée
- Lesdits « troubles du comportement » : de quoi sont-ils les signes ?
- Quelles modalités d'accompagnement ?

Matinée 1 :

- Identification et partage des situations rencontrées par les professionnels.
- Analyse de l'évolution de la symptomatologie des enfants accueillis dans le médico-social.
- Introduction à la théorie et clinique psychopathologique : la structure psychique.

Après-midi 1 :

- La clinique des psychoses.
- La clinique de l'autisme.
- Comment cela se noue pour le sujet dans son rapport à la parole, à son corps et à l'Autre ?

Matinée 2 :

- Les différentes formes de psychoses : psychoses infantile, psychose décompensée, et psychose compensée.
- Quelles en sont les spécificités chez l'enfant et l'adolescent ?
- En quoi cela nécessite un accueil singulier en structure médico-sociale ?

Après-midi 2 :

- En prenant appui sur les discussions théorico-pratiques menées dans les séances précédentes, les professionnels seront invités à déplier une situation clinique rencontrée soit par son caractère actuel dans la pratique, paradigmatique ou répétitif.

Il s'agira de nouer les apports théoriques à une lecture des situations rencontrées à partir de ce que chaque professionnel engage dans la relation d'accompagnement.

Matinée 3 :

- Identification et partage des situations rencontrées par les professionnels : quels sont les troubles du comportement rencontrés dans l'institution, quelles sont les réponses qui y sont apportées sur le plan éducatif, social thérapeutique ou réglementaire ?
- À partir des apports théoriques sur la psychose, introduction à la notion de passage à l'acte et d'acting-out.

Après-midi 3 :

- Clinique différentielle des troubles du comportement : la question de l'adresse.

L'insulte : énoncé ou énonciation ?

Violence ou Agressivité : la mise en jeu du corps et/ou de l'autre. Nous introduirons les notions de pulsion et de jouissance.

Matinée 4 :

- Quel partenaire pour quels troubles du comportement ? : La question du destinataire.
- Travail sur la notion de transfert et ses modalités dans le travail institutionnel, retour sur l'histoire des prises en charge institutionnelles infantiles et la psychothérapie institutionnelle, retour sur l'idée de transfert diffracté et de pratique à plusieurs.
- Nous questionnerons la notion d'éducation à partir de la lecture clinique des manifestations comportementales évoquées.

Après-midi 4 :

- Suite aux échanges engagés sur la question de la psychose et des troubles du comportement, les professionnels seront invités à déplier une situation clinique choisie soit pour son caractère actuel dans la pratique, paradigmatique ou répétitif.

Il s'agira de nouer les apports théoriques à une lecture de cette situation en nous attardant sur la notion de causalité psychique.

Méthodologie :

- Partage et échange d'expériences
- Exposition théorique permettant la compréhension des situations rencontrées
- Travail de mise en lien avec des vignettes cliniques
- Supports vidéo
- Séance dédiée à la discussion des cas rencontrés par les professionnels

L'évaluation aura lieu à l'issue de la formation afin de faire un premier retour sur la formation et d'envisager les suites à y donner.



L'ÉPOC FORMATION

La place de la famille dans le projet personnalisé ou le projet de soin

Publics concernés : La formation s'adresse à tous les professionnels du champ social, sanitaire, et médico-social concernés par l'interface entre insertion sociale et professionnelle et santé psychique. Elle peut concerner des travailleurs sociaux et des professionnels de santé : éducateurs, chargés d'insertion, assistants de services sociaux, infirmiers, aides-soignants, psychomotriciens, psychologues etc.

Prérequis : Avoir une pratique clinique auprès de publics en vulnérabilité psychique ou sociale.

Durée : 2 journées de 7h soit 14h de formation.

Capacité : 10 participants ou plus sur site extérieur.

Sur-mesure : La formation peut être adaptée à la demande d'une structure pour une équipe spécifique. Un tarif est étudié et proposé ainsi que des dates selon demande.

Argument :

Les politiques d'action sociale, médico-sociale et de santé se sont fixées pour objectif, depuis plus de vingt ans, de placer la personne ou sa famille dans une position décisionnelle sur tous les projets et les dispositifs qui la concernent, afin d'en faire les sujets plutôt que les objets des interventions sociales et médicales. Cette évolution majeure des politiques publiques s'est fondée sur le « modèle de la participation sociale » qui revendique de faire de tout individu, y compris celui qui a un « désavantage », un acteur de sa propre vie comme du corps social. La loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, qui « concerne toutes les personnes en situation de fragilité : personnes âgées dépendantes, handicapés, jeunes en difficulté, personnes en situation d'exclusion », ainsi que la Loi du 4 Mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé en sont de bonnes illustrations.

La famille, les aidants, les représentants légaux trouvent ainsi une place dans le cadre légal auprès de la personne en souffrance. Néanmoins, les modalités de travail avec les familles restent à penser, à construire. Elles sont complexes, à l'image des liens familiaux. Les professionnels se font le réceptacle de la souffrance des familles, parfois de leur pathologie psychique. Il s'agit alors de différencier ce qui peut faire souffrir le sujet, de ce qui peut faire plainte chez les membres de sa famille. Ce traitement à différents niveaux vient questionner d'emblée la place qu'occupe tout enfant pour son parent. Si à sa venue au monde, un enfant est toujours en place d'objet, il s'agit de repérer si celui-ci a pu s'en extraire. Dans tous les cas, repérer la place qu'occupe le sujet dans son rapport à l'Autre est crucial pour orienter notre travail, et il s'agit de manœuvrer avec la jouissance familiale, au sens de construire un savoir-y-faire, plutôt que de s'y confronter directement. Ainsi, les travailleurs sociaux, médico-sociaux et sanitaires sont au plus près de questions fondamentales telles que : Pourquoi travailler avec les familles ? Depuis quand et comment peut-on associer les familles ? En quoi peuvent-elles être un point d'appui ou un point d'empêchement dans le travail avec la personne en souffrance ? Comment repérer la jouissance parentale, familiale, à l'œuvre et en tenir compte dans le travail avec l'utilisateur ?

Objectifs de la formation :

Cette formation a pour objectif d'apporter les outils théoriques et pratiques sur les différents modèles de compréhension de la dynamique familiale, et la place que la personne en souffrance (usager ou malade) peut occuper dans l'économie familiale. La formation permettra de construire une pratique professionnelle où le rôle du travailleur social, du soignant, est central dans le travail avec les familles. Nous viserons un repérage clinique des situations dépliées afin d'adopter une posture professionnelle adaptée.

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure de repérer les processus relationnels à l'œuvre dans la relation de la personne en souffrance avec sa famille, de saisir les différents niveaux de demande énoncés par l'usager/le malade et ses proches, et d'adapter leurs interventions en fonction de la demande institutionnelle, familiale et de la singularité de la personne en souffrance. Il s'agit d'avoir une lecture de la dynamique familiale de la personne en souffrance afin de saisir les effets dans la manifestation de ses symptômes.

- Avoir une connaissance du cadre légal (mineur, majeur protégé, majeur)
- Appréhender les intrications entre pathologie psychique, psychiatrique et dynamique familiale.
- Savoir repérer et écouter la souffrance des parents, pour permettre une « alliance ».

Contenu de la formation :**Jour 1 :**

- Être informé sur le cadre légal dans le travail avec les familles (mineur, majeur protégé, et majeur).
- Avoir une approche plurielle dans l'abord de la famille (modèle psycho-dynamique ou psychanalytique, modèle groupale, théorie de l'attachement, modèle systémique).
- Saisir à partir de différentes approches théoriques ce qui peut se jouer dans une famille et les effets sur un enfant/adolescent/adulte.

Jour 2 :

- Le rôle des professionnels dans le travail avec les familles : ce qui se joue dans la relation parents/professionnel.
- L'enjeu du travail en équipe.

Méthodologie :

- Apports théoriques.
- Supports vidéo.
- Échanges et mutualisations.
- Travail de mise en lien avec des vignettes cliniques.
- Analyse des pratiques professionnelles.

L'évaluation aura lieu à l'issue de la formation afin de faire un premier retour sur la formation et d'envisager les suites à y donner.



Délai d'accès

Durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation

L'ÉPOC étudie sans délai la demande et y répond avec réactivité. Des échanges proposés rapidement par téléphone et/ou par courriel permettent de raccourcir les délais d'accès.

Le début de la prestation s'adapte à la demande spécifique. S'il s'agit d'une formation en inter, selon les dates précisées au catalogue, ou si c'est pour une formation en intra, nous nous adaptons au mieux à la demande de la structure qui sollicite L'ÉPOC pour y répondre dans les délais et les créneaux prévus.

Les formalités administratives suivent d'emblée pour formaliser l'ensemble.



Proposition sur mesure

Toute institution peut nous demander une formation adaptée à un besoin particulier rencontré en interne. Nous rencontrons en amont les équipes qui nous demandent des formations sur mesure pour connaître leur demande précise, répondre aux problématiques rencontrées, connaître le type de formation des professionnels de l'équipe (travailleurs sociaux, CESF, etc.) et leur pratique quotidienne.

Nous étudions ensemble le contenu de la formation et nous établissons une proposition de formation avec un contenu dédié, un programme adapté aux attentes et aux problématiques rencontrées ainsi qu'un devis.

La formation peut alors se dérouler sur le site de la structure demandeuse ou au Centre de formation de L'ÉPOC.



Informations pratiques

Déroulement d'une formation

Les formations proposées dans notre catalogue se déroulent au Centre de formations de L'ÉPOC.

Les formations présentées se déroulent par séquences de 3h ou 3h30 selon la formation ou par journées de 7h (9h à 12h30/13h30 à 17h) comme indiqué plus avant dans le programme de chaque formation. La pause déjeuner est entre 12h30 et 13h30 pour les formations d'une journée.

Dossier pédagogique

Chaque participant reçoit un dossier contenant des textes et une bibliographie spécifique en lien avec la formation choisie. Ces supports pédagogiques viennent compléter des points précis évoqués lors de la session de formation.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques et méthodologiques – Etudes de cas cliniques – Prise en compte de l'expérience des participants – Echanges avec les participants.

⇒ Pédagogie interactive alternant : apports théoriques et méthodologiques, échanges et mutualisation.

Les méthodes pédagogiques utilisées par les formateurs de L'ÉPOC dépendent du contenu visé par les actions de formation. Elles peuvent ainsi être très actives, avec la participation du stagiaire dans des jeux de rôles ou encore des élaborations personnelles sur des images photographiques, ou être plus tournées vers l'acquisition de concepts, ce qui demande plutôt un exposé théorico-conceptuel du formateur et des outils méthodologiques tels que les études de cas en petits et grands groupes. Le formateur qualifié réalise ainsi ce travail d'adéquation de la méthode au contenu, mais également au public à qui la formation est destinée.

- Apports théoriques élaborés à partir des questionnements de la pratique clinique et des échanges avec les partenaires.
- Présentation de cas cliniques par les formateurs comme support de réflexion.
- Echanges avec les participants autour d'exemples de situations rencontrées.

Suivi de l'exécution de l'action de formation

Une feuille de présence est signée par les stagiaires présents lors de chaque demi-journée de formation. Elle porte aussi la signature du formateur et le tampon de L'ÉPOC.

Nous mettons en place des moyens et des outils pour permettre un suivi de l'action et des acquis. Ces éléments sont censés apprécier le résultat de la formation et voir de quelle façon les compétences ont été transférées (respect du programme, adaptation de la pédagogie, suivi de l'intégration des acquis et mise œuvre sur le terrain des acquis au cours de la formation).

Gestion du handicap

De par nos locaux et compétences, les formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. :

- Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite ;
- Toutes autres situations nécessitant de mobiliser les moyens nécessaires pour en compenser les conséquences, seront étudiées au cas par cas dans la mesure où les besoins spécifiques sont communiqués 1 mois avant la date de réalisation de la formation.

Modalités d'évaluation de la formation

❖ Nous déterminons les procédures de positionnement et d'évaluation des acquis à l'entrée de la prestation. Pour cela, un courriel sera envoyé aux participants en amont de la formation.

❖ Afin d'être au plus près des préoccupations des participants aux formations, de connaître leurs appréciations et d'évaluer l'atteinte des objectifs de formation, le protocole d'évaluation des formations auprès des stagiaires comprend deux moments distincts :

- Un premier moment d'évaluation sur place (ou par courriel), dit « à chaud », est fait lors de la fin de l'action de formation. La feuille d'évaluation de l'atteinte des objectifs comprend une partie d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs avec un questionnaire à choix multiples, suivi d'une ou plusieurs questions ouvertes sur l'un des thèmes abordés en formation. Une seconde partie est destinée au formateur.
Les stagiaires peuvent ainsi échanger à propos de leurs impressions respectives avec le formateur, qui fera des ajouts théoriques si nécessaire.
- Nous leur demandons aussi de remplir une fiche d'évaluation dans l'après-coup (trois mois après la formation) donc « à froid ». Nous leur transmettons par courriel une nouvelle feuille d'évaluation des objectifs comprenant un questionnaire à choix multiples. Celle-ci est sous la forme d'un questionnaire en ligne, afin de faciliter son remplissage.

Nous envoyons aussi au responsable du service un autre formulaire d'évaluation. Cela a pour but l'appréciation de la formation après la réintégration du salarié à son poste et l'échange entre le service formation et le salarié sur l'adéquation de la formation demandée, les connaissances et le savoir-faire acquis.

❖ Nous avons aussi un formulaire d'évaluation que nous transmettons aux structures qui avaient inscrit un ou des stagiaires. Dans l'après-coup une grille d'évaluation spécifique leur est donc transmise. Cela vient en plus des rencontres ou contacts téléphoniques qui peuvent suivre la formation. L'impact dans la vie professionnelle concrète des stagiaires est abordé. L'évaluation à froid lui permet ainsi de notifier ce qu'il remarque comme impact dans la qualité du travail (amélioration de la qualité du travail effectué, etc.) du professionnel pour qui l'action de formation a été engagée. Ensuite un débriefing interne est mené en réunion formation.



Bulletin d'inscription

L'ÉPOC - Organisme de Formation enregistré sous le n° 1175455597

Le règlement est à effectuer par chèque à l'ordre de L'ÉPOC

Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée des bulletins d'inscriptions complétés et accompagnés du règlement.

à adresser : L'ÉPOC – service formation – 18, rue Georges Thill, 75019 Paris
Toute inscription fera l'objet d'une confirmation et d'une facturation.

SESSIONS DE FORMATION

Titre de la formation : _____

Dates : _____

- Les frais sont pris en charge par mon employeur
- Les frais sont pris en charge par moi-même
- Ci-joint un règlement de€ à l'ordre de L'ÉPOC
- Règlement par chèque n°
- Règlement par virement bancaire : Crédit Agricole de Paris et d'Ile de France : BIC : AGRIFRPP882
IBAN : FR76 1820 6002 0048 0415 1200 178

LE PARTICIPANT

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Ville : _____ Téléphone : _____ Email : _____

Fonction : _____

L'INSTITUTION RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION

Raison sociale : _____

N° Siret : _____ code APE _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Ville : _____ Téléphone : _____ Fax : _____ Email : _____

Dossier suivi par (nom - fonction) _____

Fait à _____ le _____

Signature du stagiaire

Signature et cachet de l'employeur le cas échéant



Accompagnement

Analyse de pratiques, supervision, intervention

- ❖ **L'ÉPOC** peut vous accompagner dans la mise en place de séances d'analyse de pratiques ou de supervision **pour une équipe**. Nous étudions avec vous cette mise en œuvre en analysant votre demande spécifique. Un devis vous est alors proposé.
- ❖ **L'ÉPOC** peut proposer des séances d'analyses de pratiques ou de supervision **en séance individuelle** pour un professionnel.

Auprès d'équipes du champ social, de l'insertion, du médico-social, du secteur médical, etc.



Conditions générales de vente

Présentation

L'ÉPOC est un organisme de formation dont le siège social est établi 18, rue Georges Thill – 75019 Paris. L'ÉPOC développe, propose et dispense des formations en présentiel inter dans son Centre de formation situé 19 rue de Nantes – 75019 Paris et intra sur site.

Le service formation de L'ÉPOC est déclaré sous le n° 11 75 45559 75 N° Siret : 48168335700026 Code APE : 8899B

Objet

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV ») s'appliquent à toutes les offres de formation de L'ÉPOC relatives à des commandes passées auprès de L'ÉPOC par tout employeur ou par un professionnel à titre individuel. Ces derniers reconnaissent également que, préalablement à toute commande, ils ont bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de L'ÉPOC, leur permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à leurs besoins.

Toute inscription à une formation implique l'adhésion sans réserve aux conditions générales de vente par l'employeur et le respect, par le stagiaire, du règlement intérieur.

Etude et conseil

Toute formation sur mesure sollicitée fait l'objet d'une proposition spécifique avec un programme dédié et une proposition financière. En cas d'acceptation le devis doit nous parvenir validé « Bon pour accord » par l'organisme demandeur. Les frais d'élaboration de la proposition sont gratuits et sont mentionnés sur le devis. Les modalités de règlement sont indiquées dans le devis.

Inscription aux formations en présentiel

La procédure d'inscription est effective lorsque le bulletin d'inscription, intégré dans le catalogue, nous est retourné complété et signé, accompagné du règlement à l'ordre de L'ÉPOC (chèque, virement, etc.). Le nombre de places par formation étant limité, les inscriptions sont retenues en fonction de l'ordre d'arrivée des bulletins d'inscription. Pour recevoir le bulletin d'inscription, vous pouvez aussi : le demander par téléphone au 07 70 02 32 96 ou par mail à : contact@lepoc.org.

Toutes les demandes d'informations sont accompagnées du programme détaillé de la formation choisie. Nous signalons que les inscriptions aux formations sont clôturées dix jours avant la formation.

Afin de favoriser les échanges, le nombre de participants est limité à dix ou exceptionnellement à treize personnes par formation, excepté pour les demandes sur mesure pour une institution où nous pouvons accepter jusqu'à 15 personnes sur le site du demandeur.

Conditions financières / Facturation

Le règlement du prix de la formation est à effectuer, à l'inscription, comptant, sans escompte à l'ordre de L'ÉPOC. Tous les tarifs sont exprimés en euros. L'activité de formation de L'ÉPOC n'est pas soumise à la TVA, tous nos tarifs sont donc nets de taxes. Chaque établissement ou participant à titre individuel reçoit une facture acquittée dès le règlement effectué ainsi qu'une attestation de présence dans le mois suivant la formation.

Les frais de déjeuner et/ou d'hébergement ne sont pas compris dans ces mêmes tarifs et sont donc à la charge du participant.

Dispositions communes aux formations

Dès l'inscription validée, sera transmis par mail ou par courrier :

L'ESPACE FORMATIONS

- la **convention de formation** en deux exemplaires dont un exemplaire devra nous être retourné signé par le responsable de la structure et revêtu du cachet avant le début de la formation. Elle peut être obtenue aussi bien dans le cadre de la formation continue qu'à titre individuel.
- la **convocation** rappelant la formation choisie, les dates, l'horaire et le lieu.
- l'attestation de présence est adressée après la formation.
- En cas de règlement de la formation par un OPCO dont dépend l'employeur, il appartient à ce dernier d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCO. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention que le client retourne signé à L'ÉPOC. Il appartient à l'employeur d'indiquer aussi sur le bulletin d'inscription les coordonnées complètes de celui-ci et de communiquer à l'OPCO tous les éléments nécessaires pour assurer ce règlement. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la différence sera directement facturée par L'ÉPOC au Client. Si l'OPCO n'a pas notifié la prise en charge de la formation avant son démarrage, le coût sera facturé dans sa totalité au Client.

Annulation / Remboursement

Remplacement d'un participant : L'ÉPOC offre la possibilité de remplacer un participant empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation et ce jusqu'à 10 jours ouvrés avant la formation.

Insuffisance de participants à une session : L'ÉPOC se réserve la possibilité d'annuler ou d'ajourner une formation au plus tard une semaine avant la date prévue si le nombre de participants est insuffisant pour la dynamique du groupe. Dans ce cas, tout moyen de paiement effectué pour ladite formation ne sera pas encaissé ou sera remboursé. L'ÉPOC s'engage à prévenir le participant par écrit ou par mail au plus tard 7 jours avant le début de la formation et à proposer une inscription prioritaire du participant sur la prochaine session de la formation concernée ou sur une autre formation selon son souhait. Sinon, sur simple demande, l'intégralité des frais perçus lui sera remboursée ou sera remboursée à son employeur.

Pour les participants, toute annulation doit s'effectuer quinze jours ouvrés au plus tard avant le début de la formation. Si ce délai n'est pas respecté, la formation sera facturée à 100%.

Propriété intellectuelle

L'ÉPOC est seul titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'elle propose. A cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques utilisés par L'ÉPOC pour assurer les formations demeurent la propriété exclusive de L'ÉPOC. A ce titre, elles ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation non expressément autorisée sans accord de L'ÉPOC. De la même façon, toute reproduction totale ou partielle de notre catalogue est interdite.

Propriété des données à caractère personnel

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, L'ÉPOC garantit un droit d'accès, de rectification et de suppression des données concernant les personnes inscrites aux formations. Aucune information à caractère personnel ne sera cédée à des tiers sans leur autorisation préalable.

Règlement intérieur

Conformément à la loi, le Centre de formation de L'ÉPOC dispose d'un Règlement Intérieur disponible dans notre Centre de formations. Il est transmis aux stagiaires et il est transmissible sur demande.

Droit applicable et attribution de compétences

Les présentes conditions générales de vente sont régies par le droit français. En cas de litige, il sera recherché une solution amiable et, à défaut, le règlement sera du ressort du tribunal de Commerce de Paris.

CGV

L'ÉPOC se réserve la possibilité de modifier ou de mettre à jour ses conditions générales de vente à tout moment. Les conditions générales applicables au jour de la commande sont systématiquement transmises.



Nos Références





Nos chiffres clefs 2022

Nous avons réalisé 27 formations, et 230 stagiaires se sont inscrits.

L'évaluation de ces formations réalisées en 2022 montrent une note moyenne de l'atteinte des objectifs et au questionnaire de satisfaction de 8,5/10.



Témoignages

« Je voulais faire un retour sur les 3 demi-journées d'ateliers de sensibilisation, Santé psychique au travail, auxquelles j'ai pu participer. J'en suis restée très satisfaite. La psychanalyste qui en était l'animatrice/formation a très bien mené les choses, nous permettant de cheminer avec elle de manière très active. J'ai été tellement contente d'avoir pu participer que j'en ai parlé avec une de nos assistantes sociales qui elle aussi souhaiterait pouvoir bénéficier d'un cycle. Bravo en tout cas pour ce cycle et ces temps de réflexion. Cela m'a fait le plus grand bien !

Directrice de centre de soins, Paris

« La formation a été très appréciée par l'ensemble de l'équipe. Je la conseillerai à d'autres structures. Merci à vous. »

**Association l'Élan Retrouvé
SAVS CHAMPIONNET**

« La formation était passionnante. L'équipe était ravie, un grand merci !! Nous avons beaucoup appris, et nous allons progresser dans nos pratiques. Nous étions justement à la recherche de quelqu'un pour le GAP de l'équipe. Nous aimerions que la formatrice travaille avec nous en ce sens ».

ACSC – Cité Saint Jean, 73 rue du Bac, 75007 Paris

« Merci beaucoup. Nos équipes ont beaucoup aimé la formation. C'est un éclairage utile dans leur pratique quotidienne. »

**Palais du Peuple, Armée du Salut
29 rue des Cordelières, 75013 Paris**

« J'ai eu beaucoup de retours très positifs sur la formation assurée par Mme Pinto. Je l'ai pour ma part trouvée tout à fait pertinente et bien menée. Merci encore pour tout. »

MRS – Mouvement pour la réinsertion sociale, 7 passage du Bureau, 75011 Paris

« C'était une formation riche et la formatrice a apporté des éclaircissements sur des points qui, nous l'espérons, vont nous aider. »

Association Droits d'Urgence